



Groupe de travail Cotonou de CONCORD
Note d'information

VIH/SIDA & COOPERATION ACP-EU

La plupart des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sont de plus en plus affectés par la pandémie de SIDA. Ils auront grand besoin du soutien de leur partenaire principal: l'Union européenne.

1. VIH/SIDA et développement

Le VIH a été découvert il y a vingt-six ans. Depuis lors, plus de 25 millions de personnes sont mortes du SIDA et 40 millions vivent actuellement avec le virus, la plupart dans les pays en développement. Les outils nécessaires à la prévention, au traitement et aux soins des patients existent mais sont généralement hors de portée des populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le SIDA est une pandémie qui frappe majoritairement les femmes et les jeunes: ce sont eux qui contractent le virus, qui se heurtent constamment à des obstacles dans l'accès aux informations et aux services et qui portent la responsabilité des soins. Le VIH/SIDA est alimenté par la pauvreté, les inégalités entre les sexes, l'exclusion sociale et les violations persistantes des droits humains. **La stigmatisation et la discrimination dont souffrent beaucoup de groupes et de secteurs vulnérables de la population qui sont au cœur de la pandémie**, tels que les travailleurs du sexe, les toxicomanes qui s'injectent, les hommes qui ont des relations homosexuelles, les minorités ethniques, les prisonniers, les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes âgées, les réfugiés, les migrants et les personnes handicapées, **sont toujours des moteurs de la pandémie dans de nombreux pays.**

En 2001, lors de la Session Spéciale de l'Assemblée Générale de l'ONU (UNGASS) sur le VIH/SIDA, les dirigeants du monde ont reconnu pour la première fois que **le VIH/SIDA n'est pas seulement un problème de santé mais « un état d'urgence au niveau mondial et un des plus terribles défis pour la vie et la dignité humaines »**. Six ans plus tard, l'état d'urgence engendré par le VIH/SIDA exige toujours une rigueur politique sans faille, des ressources humaines et financières prévisibles et beaucoup plus importantes, et des réponses globales et efficaces fondées sur le droit et des faits vérifiables.

Lors du Sommet du G8 de Gleneagles, du Sommet du Millénaire en 2005 et de l'UNGASS de 2006 sur le VIH et le SIDA, les dirigeants du monde se sont à nouveau engagés à atteindre l'objectif de **l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'accompagnement pour tous ceux qui en ont besoin d'ici 2010**. Cet objectif requiert une vraie programmation et exige de la Communauté Internationale et des gouvernements concernés l'attribution de ressources durables à long terme. Pour que le VIH/SIDA soit pleinement reconnu comme un état d'urgence au niveau mondial, l'aide financière doit **augmenter** considérablement au cours du temps, de manière durable et prévisible : 23 milliards de dollars au moins seront nécessaires d'ici 2010 pour assurer une réponse globale au problème du VIH/SIDA dans les pays à faible et à moyen revenu.¹ Le manque de financement annuel actuel au niveau mondial est d'environ 11 milliards de dollars.

1. Que fait l'Union Européenne ?

La force politique, la capacité financière et la défense des droits humains qui caractérisent l'Union Européenne lui confèrent un rôle essentiel de leader dans la lutte contre le VIH/SIDA au niveau mondial et dans la concrétisation de l'Accès Universel d'ici 2010.

¹ The Global Fund, Resource need for the Global Fund 2006-2007 and 2008-2010. Geneva 2006.

L'article 25 de l'accord de Cotonou reconnaît expressément la nécessité d'établir des priorités dans la lutte contre le VIH/SIDA dans le cadre de la coopération UE-ACP. La politique de l'UE est encadrée par son Programme d'Action contre le VIH/SIDA, la TB et le Paludisme (2007-2011), adopté en 2005 (<http://europa.eu/scadplus/leg/en/lvb/r112537.htm>) et est basée sur le développement et la mise en œuvre de réponses globales fondées sur des faits vérifiables afin d'assurer la prévention, le traitement et les soins dont les populations des pays en voie de développement ont besoin.

Au cours de ces dernières années, l'UE a fait de multiples déclarations politiques sur sa volonté de faire face à la pandémie de SIDA. Plus récemment, la CE s'est engagée à allouer au moins 100 millions d'euros par an au fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la TB et le paludisme jusqu'en 2010. Cependant, il y a toujours un fossé qui sépare ces accords et ces engagements des actions visibles des institutions de l'UE et des Etats membres. **Leur mise en œuvre concrète ainsi que la planification et l'affectation de ressources à long terme restent vagues.** Les fonds affectés au développement humain et social par le FED sont largement insuffisants comparés à d'autres secteurs. Les nouvelles modalités de l'aide, telle que l'appui budgétaire général n'ont pas encore démontré qu'elles étaient la meilleure façon d'assurer que les ressources répondent aux besoins des groupes les plus pauvres de la population, particulièrement les besoins des groupes frappés par la pandémie de VIH/SIDA.

1. Nos recommandations

Les membres de l'Assemblée Parlementaire Paritaire peuvent jouer un rôle déterminant afin d'assurer que les promesses et les engagements de lutte contre le VIH/SIDA soient suivis d'actions réelles de la part de l'UE et des gouvernements des pays ACP : ils doivent se montrer plus déterminés, faire de la sensibilisation, encourager la participation de toutes les parties prenantes et collaborer avec la société civile.

Nous demandons en particulier aux membres de l'APP de faire les recommandations suivantes dans l'exercice des compétences que leur attribue l'accord de Cotonou (ex. résolutions, questions parlementaires, ateliers, etc.) :

- ***Le cadre politique et le programme d'action contre le VIH/SIDA, la TB et le paludisme, adoptés par l'UE en 2005 en matière d'action externe doivent être dotés de ressources et mis en œuvre sans retard.***
- L'UE doit aider les pays ACP à fixer des objectifs nationaux afin d'atteindre le but de l'accès universel, et la société civile des pays ACP doit participer aux débats et à la définition de ces objectifs nationaux.
- ***L'UE doit renforcer le dialogue politique avec les pays ACP afin de promouvoir le respect, la protection et la pleine réalisation des droits humains, en s'efforçant de mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles, et de combattre efficacement la stigmatisation et la discrimination.***
- ***Les politiques sur le commerce des produits pharmaceutiques doivent défendre et non pas entraver le recours aux flexibilités des ADPIC, conformément à la Déclaration de Doha sur les ADPIC et la santé publique. Permettre la production de génériques est la manière la plus efficace et la plus durable d'assurer l'accès à des médicaments abordables à ceux qui en ont le plus besoin.***
- ***La coopération de l'UE avec les ACP doit cesser de négliger la pertinence des investissements dans les services de santé et d'éducation. Le financement des secteurs sociaux doit devenir une priorité et être clairement délimité si nécessaire. La CE, et particulièrement les Etats membres de l'UE doivent évaluer les modalités actuelles de l'octroi de l'aide afin d'assurer que les ressources atteignent réellement ceux qui en ont le plus besoin.***
- ***L'UE et les pays ACP doivent mettre en place les mécanismes appropriés pour impliquer réellement les personnes qui vivent avec le VIH et le SIDA, les populations à risque et les groupes de femmes dans leur dialogue politique et leur programmation nationale. L'UE doit financer et mettre en œuvre des programmes qui renforcent et encouragent les approches participatives au sein des communautés locales.***

Si vous souhaitez davantage d'informations, tél: +32 472 346 311